

**MINISTERE DU COMMERCE
ET DE L'ARTISANAT**

Par décret n° 2013-1193 du 15 février 2013.

Monsieur Mohamed Chokri Derouiche, ingénieur principal, est nommé chargé de mission au cabinet du ministre du commerce et de l'artisanat.

Par décret n° 2013-1194 du 15 février 2013.

Monsieur Ahmed Sliti Manai est nommé attaché de cabinet du ministre du commerce et de l'artisanat pour diriger le bureau des affaires générales.

Par décret n° 2013-1195 du 15 février 2013.

Monsieur Nabil Jawadi, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de directeur des affaires administratives et financières à la direction générale des services communs au ministère du commerce et de l'artisanat.

Par décret n° 2013-1196 du 15 février 2013.

Monsieur Mohamed Cheikhrouhou, administrateur en chef, est désigné rapporteur auprès du conseil de la concurrence.

En application des dispositions de l'article 17 du décret n° 2006-477 du 15 février 2006, l'intéressée a rang et avantages de directeur d'administration centrale.

MINISTERE DU TOURISME

Par décret n° 2013-1197 du 15 février 2013.

Madame Omezzine Fatma Khelifa est nommée chargée de mission au cabinet du ministre du tourisme.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Arrête du ministre de l'agriculture du 15 février 2013, relatif à l'ouverture des opérations de délimitation du domaine public hydraulique d'Oued Ain Snoussi de la délégation de Raoued du gouvernorat d'Ariana, dans la partie s'étendant de Djebel Ennahli jusqu'au complexe technologique de Cité El Ghazela.

Le ministre de l'agriculture,

Vu la loi constituante n° 2011-6 du 16 décembre 2011, portant organisation provisoire des pouvoirs publics,

Vu le code des eaux promulgué par la loi n° 75-16 du 31 mars 1975, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété dont le dernier en date la loi n° 2004-24 du 15 mars 2004, relative aux groupements de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche, et notamment son article 5,

Vu le décret n° 87-1202 du 4 septembre 1987, fixant la procédure de délimitation des cours d'eau, des lacs et sebkhas relevant du domaine public hydraulique, tel que modifié par le décret n° 89-1059 du 27 juillet 1989,

Vu le décret n° 2001-419 du 13 février 2001, fixant les attributions du ministère de l'agriculture,

Vu le décret n° 2011-4796 du 29 décembre 2011, portant nomination de membres du gouvernement.

Arrête :

Article premier - La commission technique de délimitation du domaine public hydraulique procède, dans un délai ne dépassant pas un mois à compter de la date de publication du présent arrêté, aux opérations préparatoires de délimitation du domaine public hydraulique d'Oued Ain Snoussi de la délégation de Raoued du gouvernorat d'Ariana, dans la partie s'étendant de Djebel Ennahli jusqu'au complexe technologique de Cité El Ghazela.

Art. 2 - La commission technique prévue à l'article premier du présent arrêté est composée des personnes suivantes :

- Monsieur le délégué de Raoued : président,
- Monsieur le commissaire régional au développement agricole d'Ariana ou son représentant : membre,
- Monsieur le chef d'arrondissement des ressources en eau du commissariat régional au développement agricole d'Ariana : membre,
- Monsieur Naïm Ben Salah : représentant du ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières : membre,
- Monsieur Salah Askeri : représentant du ministère de l'équipement : membre,
- Madame Raoudha Landoulsi : représentante de la municipalité d'Ariana : membre,
- Monsieur Abdelhak Ben Arfa : agent technicien assermenté de l'office de la topographie et du cadastre : membre.

Art. 3 - Le président de la commission convoque ses membres pour se rendre sur les lieux afin de reconnaître les limites proposées par les services techniques, recevoir les observations des riverains et entendre les personnes qu'elle jugera aptes à lui fournir des éclaircissements susceptibles d'enrichir ses travaux.

Le secrétariat de la commission est assuré par un agent de l'arrondissement des ressources en eau du commissariat régional au développement agricole d'Ariana.

Tunis, le 15 février 2013.

Le ministre de l'agriculture
Mohamed Ben Salem

Vu

Le Chef du Gouvernement
Hamadi Jebali

**MINISTERE DES AFFAIRES DE LA FEMME
ET DE LA FAMILLE**

Par décret n° 2013-1198 du 15 février 2013.

Madame Fatma Ben Slimène épouse Bahloul, administrateur en chef, est nommée en qualité de chargée de mission au cabinet de la ministre des affaires de la femme et de la famille.

Par décret n° 2013-1199 du 15 février 2013.

Madame Najet Hmaidid épouse Yahia, administrateur conseiller du service social, est chargée des fonctions de directeur de la communication et de l'éducation sociale, au ministère des affaires de la femme et de la famille.

**MINISTERE DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI**

Par décret n° 2013-1200 du 15 février 2013.

Madame Hajer Harmel Ben Youssef, administrateur en chef, est nommée chargée de mission au cabinet du ministre de la formation professionnelle et de l'emploi.

**MINISTERE DE L'INVESTISSEMENT
ET DE LA COOPERATION
INTERNATIONALE**

Par décret n° 2013-1201 du 15 février 2013.

La classe exceptionnelle à l'emploi de directeur d'administration centrale est attribuée à Monsieur Khélil Kamoun, conseiller des services publics, chargé des fonctions de directeur à l'unité des études et du suivi au ministère de l'investissement et de la coopération internationale.

Par décret n° 2013-1202 du 15 février 2013.

La classe exceptionnelle à l'emploi de directeur d'administration centrale est attribuée à Madame Ikbel Fkih, conseiller des services publics, chargée des fonctions de directeur au bureau de la coopération internationale et des affaires extérieures au ministère de l'investissement et de la coopération internationale.

Par décret n° 2013-1203 du 15 février 2013.

Monsieur Imed Kharroubi, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de service d'administration centrale à l'unité de la coopération économique, technique régionale et multilatérale au ministère de l'investissement et de la coopération internationale.

**MINISTERE DES DOMAINES DE
L'ETAT ET DES AFFAIRES
FONCIERES**

Par décret n° 2013-1204 du 15 février 2013.

Monsieur Hassan Guermezi, gestionnaire conseiller de documents et d'archives, est chargé des fonctions de sous-directeur de l'apurement foncier à la direction régionale des domaines de l'Etat et des affaires foncières de Kasserine au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par décret n° 2013-1205 du 15 février 2013.

Madame Radhia Kouki épouse Bouaziz, ingénieur des travaux, est chargée des fonctions de chef de service de location des immeubles domaniaux agricoles à la direction régionale des domaines de l'Etat et des affaires foncières de Ben Arous au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières

**Liste des agents à promouvoir au choix au
grade d'administrateur conseiller des
domaines de l'Etat et des affaires foncières
au titre de l'année 2011**

- Dalenda Abderrahim.

**MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

Par décret n° 2013-1206 du 15 février 2013.

Monsieur Hatem Jemâa, médecin de la santé publique, est nommé chargé de mission auprès du ministre de la jeunesse et des sports.